

**Droits, régularisation, statut pour tous**  
**Défendons les droits de toutes et tous !**



**SEPT. 18  
MASSIVE MOBILIZATION**

**RIGHTS.  
REGULARIZATION.  
STATUS FOR ALL!**

*migrantrights.ca/sep18*

**CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS**

- **Les gouvernements doivent mettre fin à l'exploitation et l'humiliation des étudiants internationaux**  
– *Philip Fernandez* –
- **Arrêtez l'expulsion des travailleurs sans papiers!**  
**Laissez Danilo De Leon rester au Canada!**  
– *Peggy Morton* –
- **Campagne de Migrante Alberta pour faire cesser les expulsions et régulariser tous les travailleurs sans papiers**
- **Victoire des travailleurs agricoles migrants au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario**

## Droits, régularisation, statut pour tous

# Défendons les droits de toutes et tous !

À la veille de l'ouverture de la session d'automne du Parlement canadien, des rassemblements et des marches sont prévus partout au pays pour exiger l'égalité des droits et le statut de résident permanent pour toutes les personnes sans papiers, les travailleurs migrants, les étudiants avec visa, leurs familles et les réfugiés. Le gouvernement Trudeau a promis de présenter un programme de régularisation et les activistes descendent dans la rue pour insister que ce programme doit régulariser le statut de toutes et tous, sans exception. Ils s'opposent à la création d'un programme partiel, restreint et d'exclusion qui reconnaîtra certains droits à quelques-uns et refusera tous les droits à la plupart.

La pandémie de la COVID-19 a ouvert les yeux des Canadiens sur les injustices auxquelles sont confrontés tous les migrants vivant au Canada. Au plus fort de la pandémie, ces derniers ont continué de faire un travail essentiel dans les hôpitaux, de s'occuper des enfants et des personnes âgées, d'assurer l'agriculture et de livrer de la nourriture, tout en affrontant une exploitation impitoyable, l'absence de soins adéquats et des conditions de travail dangereuses. La revendication mise de l'avant dans les actions prévues est pour l'égalité des droits pour toutes et tous en étendant la résidence permanente aux 1,7 million de travailleurs étrangers, dont quelque 500 000 sont sans-papiers.



L'appel *Un statut pour toutes et tous !* est fondamental pour la défense de la dignité et des droits de tous. Nombreux sont ceux qui, au fil des ans, sont devenus des sans-papiers sans que ce soit leur faute, à cause des mauvais traitements de toutes sortes. Cela comprend entre autres l'exclusion arbitraire des demandeurs qui cherchent à obtenir le statut de réfugié, l'utilisation accrue de permis temporaires d'études et de travail qui sont plus difficiles à renouveler, les activités sans scrupules des agences de placement, des recruteurs et des consultants qui présentent de manière inexacte les options d'immigration, induisent les gens en erreur et les forcent à devenir des sans-papiers. D'autres ne sont tout simplement pas capables de s'y retrouver dans le système complexe de l'immigration sans un soutien, lequel peut être difficile et coûteux.

Les personnes sans statut font partie des communautés où ils vivent; ce sont des voisins, des conjoints, des enfants, des collègues de travail et des aides-soignants. Elles vivent dans des logements précaires, sont victimes de mauvais traitements au travail, vivent dans la pauvreté et la peur. L'incertitude face à l'avenir, le stress constant de ne pouvoir joindre les deux bouts et les risques de détention et d'expulsion ont un impact sur la santé physique et mentale des individus et de leurs familles. Cela ne peut être toléré dans une société qui se prétend un modèle en matière des droits humains.

Vivre sans statut signifie une bataille constante de tous les jours, et cela exige une énorme résilience. Rendre l'existence aussi difficile dans un pays qui est doté de tant de ressources équivaut à un appel à l'action et à l'intensification de la lutte pour les droits de toutes et tous.

Les organisations de défense des droits des migrants soulignent que la régularisation du statut par l'obtention du statut de résident permanent est le moyen le plus direct pour les personnes sans papiers de vivre une vie dans la dignité et la sécurité. Les demandes des organisations de défense des droits des migrants méritent d'être appuyées. Elles demandent un programme de régularisation élargi et simple avec un processus de demande clair et simplifié, qui inclut les personnes à charge, les conjoints et les membres de la famille immédiate, qui interdit les exclusions basées sur les échecs passés ou des critères d'inadmissibilité, et qui interdit la détention ou les expulsions. La régularisation et le statut complets pour tous doivent être l'objectif du programme.

Il y a une seule classe ouvrière dans ce pays. Elle n'est pas divisée en fonction des catégories arbitraires que le gouvernement établit pour humilier et criminaliser les demandeurs. Cibler des personnes vulnérables au nom d'idéaux élevés est un abus auquel il faut mettre fin.

*Tous ensemble pour le succès de la journée nationale d'action pour les droits,  
la régularisation et le statut pour toutes et tous !*



## Les gouvernements doivent mettre fin à l'exploitation et l'humiliation des étudiants internationaux

- Philip Fernandez -



Action d'étudiants migrants aux bureaux de l'immigration à Toronto le 23 avril 2022

Avec la nouvelle année universitaire en cours dans les collèges et universités du Canada, le mauvais traitement et la situation critique des étudiants internationaux, qui supportent maintenant plus de 40 % des coûts d'exploitation de ces établissements, sont plus évidents que jamais et doivent être abordés.

Pour mettre les choses en contexte, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants a signalé en avril que, au cours des 20 dernières années, le financement fédéral des établissements postsecondaires a diminué de 40 %. Les établissements postsecondaires en sont venus à compter sur les frais d'inscription des étudiants internationaux pour combler ce manque.

Au cours des dix dernières années, de 2011 à 2021, le nombre d'étudiants étrangers fréquentant les collèges et universités canadiens est passé de 239 000 à 621 000. Le gouvernement libéral de Trudeau a fait du recrutement d'étudiants internationaux l'un des principaux piliers de sa politique d'immigration, affirmant que les étudiants internationaux apportent des compétences et des connaissances qui sont bénéfiques pour le Canada. Les étudiants internationaux contribuent actuellement plus de 21 milliards de dollars annuellement à l'économie canadienne.



Les recruteurs privés engagés par les collèges et les universités canadiennes et payés à la commission, dressent un tableau idyllique de la vie et des perspectives d'avenir des étudiants internationaux au Canada, faisant miroiter la perspective de la citoyenneté, tout comme le fait le gouvernement canadien. C'est ainsi que de nombreux étudiants de l'Inde et d'autres pays sont incités à venir au Canada, en Australie et dans d'autres pays pour améliorer leur avenir et, ce faisant, renforcer la sécurité et la prospérité de leur famille.

La plupart des étudiants sont issus de familles pauvres. Par exemple, 80 % des étudiants internationaux originaires du Pendjab sont issus de familles rurales qui survivent avec une moyenne de 10 hectares de terre. Ces étudiants constituent la majorité des plus de 250 000 étudiants indiens titulaires de permis d'études au Canada qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada et la plus grande cohorte d'étudiants internationaux qui arrivent au Canada chaque année.

Le fait que les étudiants internationaux doivent payer jusqu'à six fois plus de frais de scolarité que les étudiants canadiens pour les mêmes cours et la même instruction est une forme d'exploitation et de déni de justice. Les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent fixer ces frais aussi haut qu'ils le souhaitent. À l'Université de Toronto, par exemple, un étudiant canadien de premier cycle paie en moyenne 6 100 dollars par an, alors que pour un étudiant international, les frais peuvent s'élever à 54 000 dollars, voire plus, selon le cours.

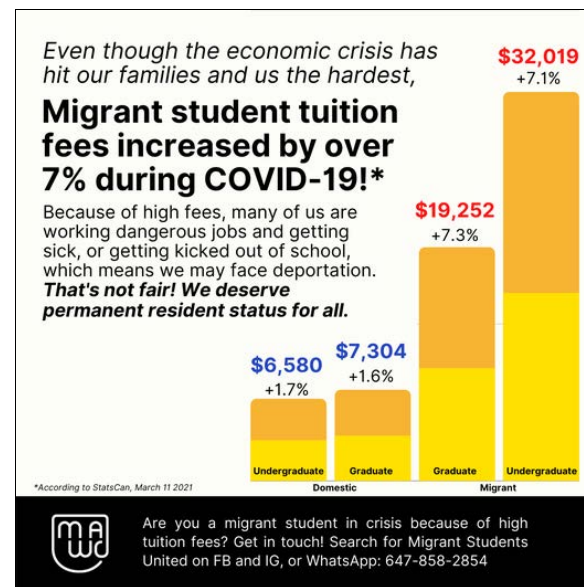
Sarom Rho, une organisatrice de l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement (Migrant Workers' Alliance for Change), qui défend les droits des étudiants internationaux, qualifie le traitement réservé par le Canada aux étudiants internationaux de « ponction d'argent qui cible les familles racialisées, pauvres et ouvrières du monde entier ». Elle s'oppose également à ce qu'elle appelle les tactiques « de leurre » utilisées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour recruter ces étudiants en leur promettant la résidence permanente et la citoyenneté, mais en les forçant à se débrouiller seuls à chaque étape du processus une fois qu'ils ont payé leurs frais et obtenu leur visa.

En plus des frais de scolarité élevés qu'ils doivent payer, les problèmes des étudiants internationaux sont aggravés par le manque de logements abordables, de soins de santé et d'autres aides sociales. Cela s'ajoute aux conditions de travail abusives et à une limite de 20 heures de travail rémunéré par semaine, ce qui n'est tout simplement pas suffisant pour que la majorité des étudiants internationaux puissent subvenir à leurs besoins, économiser pour payer leurs frais de scolarité et envoyer de l'argent chez eux pour subvenir aux besoins de leurs parents. Il y a eu des cas de jeunes étudiantes victimes de la traite à des fins d'esclavage sexuel pour joindre les deux bouts.

Ces conditions de traite des êtres humains et de maltraitance créées par l'État canadien et ses

gouvernements sont la raison pour laquelle plus de 50 % des étudiants étrangers sont confrontés à des problèmes de santé mentale. C'est également la raison pour laquelle, selon un article récent du *Globe and Mail*, un salon funéraire de Brampton signale qu'il s'occupe de quatre à cinq décès par mois d'étudiants internationaux, principalement originaires de l'Inde. La plupart de ces décès sont des suicides ou des surdoses présumés.

Loin d'accepter cet état de fait, les étudiants étrangers ripostent. Dans la région du Grand Toronto, une organisation appelée Naujuwan Support Network a récupéré des centaines de milliers de dollars en salaires perdus pour des étudiants internationaux qui ont été exploités par des restaurants et d'autres lieux de travail. Migrant Students United, qui fait partie de l'organisation plus large Réseau des droits des migrants, organise des piquets d'information et des rassemblements militants et se bat pour les droits des étudiants internationaux. Leurs revendications comprennent la réduction des frais de scolarité, l'obligation d'obtenir des aides publiques comme les soins de santé et le logement, la suppression de la limite de 20 heures par semaine pour l'emploi, et un statut permanent pour tous les étudiants internationaux qui souhaitent rester au Canada afin qu'ils puissent vivre dans la dignité, la stabilité et la tranquillité d'esprit.



Les Canadiens ne veulent pas que ces mauvais traitements des étudiants internationaux se poursuivent et exigent que ces futurs citoyens qui contribuent au Canada dès leur arrivée soient traités avec respect et ne soient pas soumis à un traitement humiliant et arbitraire.

Le 18 septembre, le dimanche avant la reprise de la session d'automne du parlement prévue le mardi, un jour après les funérailles de la reine, le Réseau des droits des migrants organise une journée d'action nationale « pour exiger des droits égaux et le statut de résident permanent pour toutes les personnes sans papier, les travailleurs migrants, les étudiants, les familles et les réfugiés ». Le Parti marxiste-léniniste du Canada appelle tout le monde à se mobiliser pour faire de cette journée un succès !

(Avec des informations du Migrant Rights Network, de la Fédération canadienne des étudiants, du *Globe and Mail*, du *Toronto Star*, de *One Voice Canada*. Photos : LML, Migrant Rights Network)



## Arrêtez l'expulsion des travailleurs sans papiers! Laissez Danilo De Leon rester au Canada!

– Peggy Morton –

Une mesure de renvoi contre le président de Migrante Canada Danilo De Leon a été reportée à la suite aux actions organisées partout au pays. Dans une déclaration annonçant le report de son expulsion qui devait avoir lieu le 29 août, Migrante Canada explique : « La mesure de renvoi a été

reportée 'jusqu'à la décision finale de la Cour fédérale responsable du cas de Danilo sur la demande d'autorisation et de contrôle judiciaire déposés par Danilo' ». La menace d'expulsion pèse toujours sur lui.

Danilo est un membre fondateur de Migrante Alberta et a été un fervent défenseur des droits des travailleurs migrants en Alberta et au Canada. Il est un membre respecté de la communauté, ayant apporté une importante contribution à la défense des droits de tous et toutes et en tant que défenseur des droits et du bien-être des travailleurs migrants. Il est venu au Canada en 2009 comme travailleur étranger temporaire et a travaillé pour un service d'entretien ménager en sous-traitance à l'Université de l'Alberta. Il vit et travaille à Edmonton depuis.

En 2010, il a aidé à organiser la campagne « Justice pour les travailleurs de l'entretien » à son travail, à l'Université de l'Alberta, et a aidé à former un syndicat. Il est ancré dans la

communauté et y contribue de plusieurs façons, entre autres en tant que travailleur essentiel, par son bénévolat communautaire et comme fervent défenseur des droits des migrants. Il s'est battu pour soutenir sa famille dans l'espoir que ses filles puissent venir le retrouver et que sa famille puisse être réunie. La demande de Danilo de prolongement de permis de travail ouvert a été rejetée en 2017. N'ayant pas de statut, il risque l'expulsion comme des milliers d'autres travailleurs migrants.

Danilo a représenté Migrante Canada dans diverses initiatives locales, nationales et internationales à la défense des droits et du bien-être des migrants philippins.

« Sa vie et son expérience en tant que travailleur étranger temporaire lui ont permis de parler des luttes et des expériences vécues par les travailleurs migrants vulnérables et précaires. Cela a bien été reflété dans le documentaire *The End of Immigration ?* (La fin de l'immigration ?) sorti en 2012 », souligne Migrante.

Les milliers de travailleurs migrants sans papiers au Canada n'ont aucun moyen d'obtenir la résidence permanente, peu ou pas d'accès aux services gouvernementaux tels que les soins de santé et se voient refuser leurs droits fondamentaux. Le ministre de l'Immigration Sean Fraser a depuis un certain temps manifesté son intention de mettre en place des voies d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs migrants qui vivent et travaillent au Canada mais, entretemps, l'Agence des services frontaliers du Canada accélère le rythme des expulsions des travailleurs sans papiers. Cela doit cesser !

La position de Migrante Canada est que Danilo De Leon doit être autorisé à rester au Canada puisqu'il est sérieusement menacé de persécution politique, d'arrestation et de détention et que sa vie et sa sécurité sont menacées par le gouvernement et l'armée des Philippines, y compris le Groupe de travail pour mettre fin au conflit armé communiste (NTF-ELCAC) en raison de ses activités au Canada en tant que militant pour les droits des migrants qui dénonce ouvertement les atteintes systématiques aux droits humains aux Philippines. La *Loi antiterroriste* des Philippines adoptée en juin 2020, fortement critiquée par les groupes internationaux des droits humains, pourrait s'appliquer dans le cas de la défense des droits des migrants de Danilo. La loi s'applique aussi aux Philippins qui vivent et travaillent à l'étranger et qui sont souvent étiquetés comme étant



des « terroristes » tout simplement parce qu'ils prennent la parole sur les questions se rapportant aux Philippines. Puisque Danilo défend résolument les droits des migrants, lui et sa famille sont en danger. Son expulsion est d'autant plus inadmissible.



Danilo a demandé un examen des risques avant renvoi (ERAR) à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). IRCC affirme sur son site web que l'ERAR est utilisé pour éviter que des gens soient renvoyés dans leur pays où ils risquent d'être soumis à la torture, d'être persécuté, où leur vie est menacée et où ils risquent de subir des traitements ou des peines cruels ou inusités. Tous ces facteurs doivent être pris en compte avant qu'il y ait renvoi[1]. À la lumière de la persécution d'État et des assassinats extrajudiciaires sanctionnés par l'État aux Philippines de défenseurs des droits, la responsabilité du gouvernement canadien est claire : il doit s'assurer que Danilo ne sera pas expulsé.

Les travailleurs migrants sont une partie intégrante de la classe ouvrière canadienne. Leurs intérêts sont courageusement représentés par des organisations comme Migrant Canada et des individus comme Danilo De Leon qui se

battent pour le droit des travailleurs migrants, y compris les travailleurs sans papiers, au statut de résidence permanente au Canada.

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) appelle les Canadiens à se faire entendre et à soutenir les travailleurs migrants qui mènent une lutte militante à la défense de leurs droits. Appelez le ministre de l'Immigration et exigez qu'il arrête l'expulsion de Danilo, qu'il mette fin à toutes les expulsions et qu'il accorde la résidence permanente à tous les travailleurs sans papier sur la base d'un statut pour toutes et tous !

Pour de l'information sur comment appuyer la campagne de Migrant Canada pour arrêter l'expulsion de Danilo De Leon et d'autres travailleurs sans papiers et pour un programme de régularisation qui contribuera à accorder un statut permanent à tous les travailleurs sans papiers au Canada, [cliquer ici](#).

## Note

1. Lorsque la demande ERAR est acceptée, le demandeur devient alors une personne protégée et peut demander la résidence permanente. Si la demande est rejetée, la personne doit quitter le Canada. Elle peut aussi demander à la cour une suspension temporaire des renvois. Si la demande d'une suspension temporaire est rejetée, elle doit quitter le Canada en attendant que la cour se penche sur la décision.

(Photos : Migrant Alberta)



# Campagne de Migrante Alberta pour faire cesser les expulsions et régulariser tous les travailleurs sans papiers



Conférence de presse à Edmonton, 18 août 2022

Migrante Alberta a tenu une conférence de presse le 18 août, suivie du lancement d'un communiqué de presse, afin d'attirer l'attention sur le fait que les expulsions de travailleurs sans papiers se poursuivent et d'exiger la mise en place d'un programme de régularisation permettant aux travailleurs sans papiers d'obtenir la résidence permanente.

Le texte du communiqué de presse suit :

« Une autre enfant canadienne et sa famille risquent d'être expulsées ce mois-ci, malgré les promesses du gouvernement fédéral d'aller de l'avant avec un programme de régularisation pour aider les travailleurs migrants sans papiers.

« Ricardo et Aurora Hernandez Macias et leurs trois enfants, dont une fille de deux ans née au Canada, ont reçu l'ordre de partir d'ici le 23 août[1]. La famille a fui le Mexique en 2019 après avoir été menacée par un cartel connu de Jalisco, espérant trouver refuge au Canada. Depuis lors, ils ont travaillé fort pour se faire une nouvelle vie. Aurora a été ménagère dans des domiciles et Ricardo a travaillé dans la construction. Leurs deux enfants aînés sont à l'école.

« Cet été, leur demande de statut de réfugié a été refusée, et ils doivent maintenant partir. Avec les menaces qui pèsent toujours sur leur vie au Mexique, toute la famille est terrifiée à l'idée de rentrer.

« Migrante Alberta demande au gouvernement canadien d'arrêter les expulsions de ce type jusqu'à ce que les nouveaux programmes promis aient été élaborés, en guise de geste de bonne foi envers tous ceux qui participeront à ce processus de régularisation.

« 'Comme la famille Macias et surtout leur fille canadienne Renata, nous avons besoin de compassion et d'un engagement de la part du gouvernement canadien pour régulariser notre statut et nous donner le statut de résident permanent', dit Danilo De Leon, président de Migrante Canada, qui fait lui-même face à un ordre d'expulsion plus tard ce mois-ci. [L'ordre d'expulsion de Danilo a été reporté par le gouvernement canadien à la suite d'actions pancanadiennes sous le mot d'ordre « Laissez Danilo rester au Canada » – note de la rédaction]. 'Nous avons besoin d'un programme de régularisation qui soit juste et équitable et qui inclut tout le monde, quelle que soit la façon dont ils



ont immigré au Canada.'

« Migrant Alberta a constaté une accélération des expulsions depuis la levée des restrictions face à la COVID. La famille Macias, comme Danilo et beaucoup d'autres familles, ont choisi le Canada dans l'espoir de protéger leur famille du danger. Le gouvernement étudie un programme de régularisation qui permettra aux personnes et aux familles qui ont contribué aux communautés canadiennes d'accéder au statut permanent. Mais il continue également d'expulser des migrants qui travaillent fort. Le sort de quelque 1,7 million de personnes vivant sans statut permanent au Canada dépendra du respect des engagements du gouvernement fédéral. »

« Régularisez tous les sans-papiers ! »

Pour plus d'informations, visitez le [site web de Migrant Alberta](#)

## Note

1. Le gouvernement canadien n'a pas répondu à la famille Macias et leur mesure de renvoi reste en vigueur. Comme des milliers d'autres, ils sont confrontés au « choix » de rester au Canada en tant que travailleurs sans papiers ou de retourner dans leur pays d'origine malgré le danger qu'ils courent. Leur situation critique souligne le « choix » fait par tant de personnes sans papiers qui ont utilisé toutes leurs ressources, vendu leurs biens et/ou doivent de l'argent à des trafiquants d'êtres humains (connus sous le nom de recruteurs) pour venir au Canada et commencer une nouvelle vie.

(Photo : Migrant Alberta)



---

## Victoire des travailleurs agricoles migrants au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario

Le 15 août, le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) a tranché en faveur de 54 travailleurs migrants, la plupart originaires des Caraïbes, qui ont déposé une plainte alléguant que la Police provinciale de l'Ontario (PPO) avait fait preuve de discrimination raciale à leur égard dans le cadre de son enquête sur une agression sexuelle en 2013. L'agression a eu lieu à Bayham, une petite communauté du comté d'Elgin, dans le sud-ouest de l'Ontario. La décision du TDPO est la première affaire de ce type au Canada mettant en cause les droits humains dans laquelle sont traitées des allégations de racisme, de discrimination et de profilage racial par la police à l'encontre de travailleurs agricoles migrants.

Le demandeur dans cette affaire, Leon Logan, est un travailleur agricole qui, comme les 53 autres, a été amené au Canada sous contrat dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). Il a allégué que la façon dont la PPO a mené son enquête l'a ciblé, lui et les autres travailleurs, en raison de la couleur de leur peau, de leur race et de leur lieu d'origine, ce qui constitue une violation du *Code des droits de la personne de l'Ontario*.

Pour sa défense, la PPO a affirmé qu'elle n'avait rien fait de mal et que « la recherche d'ADN était fondée sur la description de l'agresseur comme étant un travailleur agricole migrant, la proximité des travailleurs agricoles migrants à la scène du crime, l'urgence de la situation et le caractère volontaire de la demande d'ADN. »

La PPO a effectué un « ratissage » pour recueillir des preuves génétiques auprès de près de 100 travailleurs migrants de la région. Nombre d'entre eux se sont sentis obligés de coopérer de peur de perdre leur emploi. En fait, les travailleurs qui ont refusé se sont fait dire par leurs employeurs que leurs services ne seraient plus requis la saison suivante.

Pour situer le contexte, dans sa décision l'arbitre du TDPO souligne que le programme du PTAS, établi par le gouvernement fédéral en 1966 pour assurer une source de main-d'oeuvre bon marché pour le secteur agricole de l'économie, a été un instrument de discrimination et d'abus racistes. L'exploitation de ces travailleurs et leur statut temporaire année après année, ainsi que leur isolement forcé des communautés dans lesquelles ils vivent, les criminalisent et les déshumanisent.



**BREAKING NEWS**

## HISTORIC VICTORY FOR MIGRANT WORKERS IN ONTARIO!

August 18, 2022

After a nine-year legal battle, the Human Rights Tribunal of Ontario ruled that the **Ontario Provincial Police** engaged in racial discrimination against migrant farmworkers in a 2013 DNA sweep. This ruling is the first human rights case of its kind in Canada to examine allegations of systemic racial profiling and discrimination by the police towards migrant farmworkers.

#JusticeForMigrantWorkers  
#HumanRights #DestroyTheDNA

JUSTITIA  
JUSTICE

La Dre Jenna Hennebury, de l'Université Wilfrid Laurier, note ce qui suit dans son témoignage : « Les travailleurs migrants sont liés à un seul employeur dans le cadre du PTAS et les employeurs ont le pouvoir de licencier et d'expulser les travailleurs migrants sans raison et à tout moment, ce qui crée un déséquilibre de pouvoir dans la relation d'emploi. » Elle explique que « la plupart des travailleurs du PTAS sont des hommes issus de ménages pauvres qui ont souvent un faible niveau d'éducation, sont socialement isolés en raison de la structure du PTAS et sont confrontés à des obstacles systémiques quand ils veulent protéger leurs droits légaux et accéder à la justice ».

Sur la base des preuves présentées par les deux parties, le TDPO a conclu que la PPO n'a rien fait de mal en effectuant les tests ADN en tant qu'outil d'enquête, mais que la manière dont le prélèvement a été effectué – en incluant des travailleurs qui ne correspondaient manifestement pas du tout à la description de l'agresseur fournie par la victime – était inacceptable et constituait du racisme et du profilage racial. Le tribunal a souligné qu'il s'agissait d'un grave problème d'intimidation et de ciblage de la communauté noire par la police au Canada.

Alors que Leon Logan demandait des dommages-intérêts de 30 000 dollars en compensation de « son droit inhérent de ne pas être victime de discrimination et de l'atteinte à sa dignité, à ses sentiments et à son respect de soi », la PPO a proposé que l'indemnité ne soit pas supérieure à 2 000 dollars, ce qui donne une idée de la vision de la police. L'arbitre a jugé « raisonnable », compte tenu des faits, d'accorder 7 500 dollars.

Le communiqué de presse publié par Justicia for Migrant Workers à la suite de la décision du TDPO indique que les parties ont conclu un accord qui permettra aux 53 travailleurs restants de recevoir la même indemnité que Leon Logan. Le TDPO tiendra des réunions à une date ultérieure pour discuter des « recours d'intérêt public » qui comprennent la destruction potentielle des données sur l'ADN recueillies auprès des travailleurs, ainsi que la nécessité de veiller à ce que les enquêtes futures soient conformes au *Code des droits de la personne de l'Ontario*.

LML félicite Leon Logan et tous les autres travailleurs pour leur victoire, et salue leur détermination et leur combativité malgré les obstacles considérables auxquels ils ont été confrontés, notamment la pression et l'intimidation de la police, ainsi que le risque de perdre leurs moyens de subsistance. Leur avocat Shane Martinez a observé : « Bien que cette décision représente une victoire historique, elle nous rappelle également le travail important qui reste à faire pour comprendre et combattre le racisme anti-noir et son impact sur les travailleurs agricoles migrants à

travers le Canada. L'oppression et l'exploitation endurées par des dizaines de milliers de travailleurs agricoles migrants racialisés dans ce pays constituent une partie honteuse de l'histoire canadienne et de notre réalité actuelle. »

Chris Ramsaroop, de Justicia for Migrant Workers, a ajouté : « Il s'agit d'une victoire importante pour un groupe de travailleurs courageux dont la force du nombre et le désir ardent de changement ont mené à la victoire d'aujourd'hui. Ces travailleurs se sont battus et continueront de se battre pour mettre fin à la criminalisation et aux pratiques policières racistes. »

*(Avec des informations de [www.harvestingfreedom.org](http://www.harvestingfreedom.org). Graphique : J4MW)*



---

**[www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) • [redaction@cpcml.ca](mailto:redaction@cpcml.ca)**